

**Avis de modification au programme de certification
NQ 3680-910/2000-06-16 M1 (2004-09-10)**

**Traitement des eaux usées – Systèmes d'épuration autonomes
pour les résidences isolées**

Date	Objet
2012-10-31	Précisions concernant les conditions d'essais relatives aux températures et au calendrier d'alimentation des systèmes lors des essais (précisions apportées aux articles 8 et B.4.2 de la norme NQ 3680-910/2000-06-16 M1 [2004-09-10]).

À la suite d'une consultation effectuée auprès des membres du comité d'élaboration du protocole visant à reconnaître une équivalence au programme NQ 3680-910 pour des essais faits selon les exigences du programme CAN/BNQ 3680-600, les précisions suivantes sont ajoutées aux exigences du programme de certification NQ 3680-910.

1. Les essais spécifiés dans les articles 8.1 et 8.2 de la norme faits avec des eaux usées affluentes à une température contrôlée de $17\text{ °C} \pm 1\text{ °C}$ sont acceptés, de même que ceux faits à une température contrôlée minimale de 18 °C .
2. Lors des essais pour déterminer la fiabilité et le rendement d'un système, le calendrier d'alimentation suivant est accepté en plus de celui précisé dans l'article 9.2.2.1 de la norme ANSI/NSF 40/1999 :

Jour	Horaire	Capacité hydraulique quotidienne
Du lundi au vendredi	6 h à 9 h	Approximativement 40 %
	17 h à 20 h	Approximativement 60 %
Samedi et dimanche	6 h à 9 h	Approximativement 35 %
	11 h à 14 h	Approximativement 25 %
	17 h à 20 h	Approximativement 40 %

Ces précisions sont sans impact sur les certificats existants.

Ces précisions sont applicables jusqu'à la prochaine révision de la norme.

Il a été jugé non nécessaire de modifier le protocole de certification NQ 3680-915/2000-06-16.

Personne à contacter pour de plus amples renseignements :

Jean Couture
Bureau de normalisation du Québec
333, rue Franquet
Québec (Québec) G1P 4C7
Tél. : 418 652-2238, poste 2365
Tc : 418 652-2292
Courriel : jean.couture@bnq.qc.ca